



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Rapport annuel
2023-2024

DROIT DE PRÊT PUBLIC

Activités de la
Commission du DPP et
du Programme du DPP



150, rue Elgin
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8
1-800-521-5721 ou
613-566-4378
dpp@conseildesarts.ca
www.droitdepretpublic.ca

juin 2024

Commission du droit de prêt public

RAPPORT ANNUEL

sur les activités
de la Commission du DPP
et sur le Programme du DPP

2023-2024

BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE DE TORONTO : ORIGINES



Alors que Toronto entrait dans le vingtième siècle, une bibliothèque centrale fut construite juste à l'ouest de l'emplacement actuel de la bibliothèque de référence de Toronto. Inaugurée en septembre 1909 à l'angle des rues St. George et College, avec une collection de près de 100 000 volumes, la bibliothèque centrale, comme on l'appelait à l'époque, était la plus grande des bibliothèques Carnegie construites dans la province de l'Ontario. En 1967, avec la création du système de la Bibliothèque publique du Toronto métropolitain, le terrain était propice à la réalisation d'un projet civique majeur, à la mesure de l'audace de l'époque.



Photo : Bibliothèque publique de Toronto

Table des matières

Reconnaissance des territoires	7
À propos du Programme du droit de prêt public	9
Membres et personnel	11
Message de la directrice et chef de la direction	12
Message du président	14
Message du secrétaire général	16
Commentaires sur le rapport statistique	18
Rapport statistique des activités	20

BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE DE TORONTO : UNE NOUVELLE VISION PREND FORME

Dans le contexte d'une croissance démographique rapide, il est devenu évident que Toronto devait se doter d'une bibliothèque beaucoup plus grande et contemporaine dans son centre urbain. À l'aube des années 1970, des plans ont été élaborés avec l'architecte canadien Raymond Moriyama, dont la conception du Centre des sciences de l'Ontario avait été largement saluée.

Sur la photo ci-contre, de gauche à droite : Thomas Goudge, membre du Conseil de la bibliothèque du Toronto métropolitain; l'architecte Raymond Moriyama; Paul Cosgrove, maire de Scarborough



Après plusieurs années de révisions et d'ajustements du projet initial, l'ambitieuse vision publique de Moriyama s'est concrétisée en 1977 avec l'ouverture de la Bibliothèque de référence de Toronto Métropolitain, à quelques pas de l'intersection des rues Yonge et Bloor. Le nouvel établissement reflétait les valeurs de son architecte, qui cherchait à donner une échelle humaine et un lien social au fonctionnement quotidien de l'énorme collection de référence.



Photo : Bibliothèque publique de Toronto



Reconnaissance des territoires

Le Conseil des arts du Canada reconnaît que le territoire sur lequel nos bureaux sont situés est le territoire non cédé et non revendiqué de la Nation algonquine anishinaabe dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

Le Conseil reconnaît que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

Le Conseil respecte et affirme les droits fondamentaux et issus de traités de tous les peuples autochtones de l'ensemble de ce territoire. Il souscrit et continuera de souscrire aux engagements que nous avons pris envers les nations et peuples autochtones quant à la reconnaissance de l'autodétermination et de la souveraineté.

Le Conseil reconnaît aussi l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce qui est appelé aujourd'hui le Canada et il croit ardemment que les arts contribuent au processus de guérison et de décolonisation que nous poursuivons ensemble.

Cette reconnaissance territoriale a été rédigée par des membres de la communauté algonquine, et le Conseil les remercie de leur générosité et de leur collaboration.

BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE DE TORONTO : LE SOMMET DE L'ŒUVRE DE RAYMOND MORIYAMA



Les intérieurs vertigineux de la bibliothèque de référence de Toronto font écho aux légendaires jardins suspendus de Babylone. Raymond Moriyama considérait ce bâtiment comme son plus grand succès en tant qu'architecte d'espaces publics. Le groupe qu'il a cofondé, Moriyama & Toshima, est à l'origine d'un grand nombre de projets célèbres, dont la bibliothèque centrale de North York, le Scarborough Civic Centre, l'ambassade du Canada au Japon et le Musée canadien de la guerre.



Photo : Bibliothèque publique de Toronto

La Bibliothèque de référence du Toronto métropolitain a reçu la Médaille du Gouverneur général pour l'architecture après son achèvement en 1977. En 2009, Raymond Moriyama a également reçu le Prix du Gouverneur général en arts visuels et médiatiques pour sa contribution de toute une vie à l'engagement civique et à l'architecture canadienne.

À propos du Programme du droit de prêt public

Le Programme du droit de prêt public (DPP) du Canada a été créé en 1986 et offre depuis une compensation annuelle aux auteurs pour la disponibilité de leurs livres dans les bibliothèques publiques. Les auteurs canadiens sont invités à inscrire leurs titres auprès du Programme pendant la période d'inscription, qui s'étend du 15 février au 1^{er} mai de chaque année. Les œuvres littéraires (roman, poésie, théâtre, essai et livre jeunesse) et les études de divers genres peuvent être admissibles au Programme. Les contributions écrites originales, l'illustration, la photographie, la traduction et la narration, à titre d'apport à un titre inscrit, sont admissibles à un paiement. Les titres font l'objet d'une recherche annuelle dans un groupe sélectionné de réseaux de bibliothèques publiques à travers le Canada en vue de calculer les paiements aux créateurs.

Les paiements versés aux auteurs, dont le seuil est établi à 50 \$, sont déterminés en fonction de la présence des titres admissibles dans l'échantillonnage annuel des bibliothèques publiques. Le taux de rémunération accordé à un titre admissible est déterminé en fonction d'une grille de paiements, qui comprend quatre niveaux correspondant au nombre d'années pendant lesquelles un titre a été inscrit au sein du Programme. Tous les ans, le budget disponible, combiné aux résultats de l'échantillonnage des bibliothèques et au nombre de demandes admissibles, servent à déterminer le montant maximum que peut recevoir un auteur. En 2023-2024, ce montant s'établissait à 4 500 \$.

La Commission du droit de prêt public (CDPP) est un organisme consultatif permanent du Conseil des arts du Canada. Elle est responsable de la surveillance administrative du Programme et veille au respect des critères d'admissibilité, de la méthodologie d'échantillonnage et des politiques générales du Programme. La CDPP est constituée de membres issus des deux communautés linguistiques officielles qui fournissent une expertise et prodiguent des conseils au Programme en leur qualité d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothécaires et de représentants du gouvernement.

BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE DE TORONTO : UN LIEU POUR TOUS ET TOUTES



Photo : Bibliothèque publique de Toronto

Un éclairage doux, des plantations abondantes et l'utilisation de matériaux organiques et de tons chauds contribuent à rendre les espaces à l'intérieur de la vaste bibliothèque accueillants à l'échelle humaine : la Bibliothèque de référence de Toronto offre un grand nombre d'espaces individuels aux visiteurs.



En 1998, la bibliothèque a adopté sa nomenclature actuelle lorsque la Bibliothèque publique de Toronto a été créée à la suite de la fusion de sept conseils de bibliothèques plus petits : La TPL, comme on l'appelle actuellement, est le plus grand réseau de bibliothèques publiques d'Amérique du Nord, avec plus de 100 succursales offrant des services au public.

Membres et personnel

(au 31 mars 2024)

Commission

Mélikah Abdelmoumen (présidente)
ÉCRIVAINNE

Russell Wangersky (vice-président)
ÉCRIVAIN

Semareh Al-Hillal
ÉDITRICE

Marc-André Audet
ÉDITEUR

Richard Davis (membre d'office)
DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE
CANADIEN

Mélanie Dumas (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC

Karin MacLeod (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Joanne Larocque-Poirier
(membre d'office)
CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Laurie D, Graham
ÉCRIVAINNE

Bilal Hashmi
TRADUCTEUR

Charles Leblanc
ÉCRIVAIN

Pilar Martinez
BIBLIOTHÉCAIRE

Sylvie Thibault
BIBLIOTHÉCAIRE

David Chariandy
ÉCRIVAIN

Catherine Leroux
ÉCRIVAINNE

Serge Patrice Thibodeau
ÉCRIVAIN

Comité exécutif

Mélikah Abdelmoumen (présidente)

Russell Wangersky (vice-président)

Semareh Al-Hillal

Marc-André Audet

Laurie D. Graham

Charles Leblanc

Pilar Martinez

Sylvie Thibault

Personnel

Peter Schneider (secrétaire général)

Céline Gratton (coordonnatrice)

Ashley Cenatus
(adjoindte administrative)

Message de la directrice et chef de la direction



Depuis sa création en 1986, le Programme du droit de prêt public (DPP) est sous la responsabilité du Conseil des arts et l'importance qu'il revêt dans le paysage littéraire du Canada n'a cessé de croître depuis. Le dialogue entre la Commission du DPP et la haute direction du Conseil a toujours été empreint d'une grande ouverture et cela cadre parfaitement avec mon approche qui est axée sur le dialogue et la collaboration.

J'en profite pour remercier chaleureusement le président de la Commission, Russell Wangersky. Il a été membre du DPP pendant huit ans et son mandat à titre de président se termine en juin 2024. Il a accompli un travail remarquable avec tous les changements récents qu'a connus le DPP, notamment avec les paiements des livres audio et l'élargissement de l'échantillonnage des bibliothèques pour ne nommer que ceux-là.

L'année 2023-2024 n'a pas été en reste puisque le DPP a continué de regarder vers l'avenir et il est dorénavant en mesure d'effectuer ses paiements de façon automatisée, ce qui permettra entre autres d'assurer des paiements plus rapides et plus efficaces aux créatrices et créateurs.

D'autres travaux sont en cours dans le but de moderniser encore plus le DPP au cours des prochaines années.

Je ne saurais dire à quel point le réseau des bibliothèques publiques au Canada me tient à cœur. Pouvoir garantir un accès à la littérature pour toutes et pour tous est primordial. Les livres, quel que soit leur format, sont un atout incroyable pour la société canadienne.

Je suis moi-même une lectrice assidue et j'ai toujours trouvé que les bibliothèques sont beaucoup plus qu'un simple endroit où se procurer des livres. Elles sont un espace de connexion, avec les créatrices et créateurs et leurs œuvres, bien sûr, mais aussi entre les gens. Mais elles peuvent aussi être un refuge, une sorte de sanctuaire où toutes et tous peuvent retrouver une forme d'intériorité.

En terminant, je tiens à réitérer que le Conseil va respecter son engagement de maintenir son soutien indéfectible au renouvellement du DPP.

Je tiens aussi à remercier le personnel du DPP ainsi que la Commission pour leur dévouement constant. Ils ont travaillé sans relâche pour mettre en œuvre les changements que j'ai mentionnés plus haut et leur apport est essentiel.

Je suis persuadée que tous les éléments sont réunis pour garantir une longue vie au DPP qui va continuer de soutenir les créatrices et les créateurs afin de bâtir un écosystème littéraire inclusif et durable.

Michelle Chawla

Directrice et chef de la direction, Conseil des arts du Canada

Message du président

Il est difficile de croire que huit années se sont écoulées depuis que, dans un bureau de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, j'ai reçu un appel du secrétaire général de la Commission du DPP, Peter Schneider. Il me demandait, de manière très diplomatique, si je pourrais envisager de me joindre au conseil d'administration.

Intrigué, j'ai dit oui.

Depuis, j'ai appris à connaître les programmes d'échantillonnage des catalogues de bibliothèques, le nombre d'« occurrences » des titres et le pourcentage que les auteures et auteurs peuvent réclamer, les programmes du droit de prêt public d'autres pays ainsi que les opérations de base permettant de verser des paiements et de fournir des renseignements sur l'inscription aux auteures et auteurs du Canada, au pays et ailleurs.

La courbe d'apprentissage se poursuit : la Commission du DPP où je siège n'aurait pas pu prévoir les enjeux auxquels nous faisons face actuellement, soit l'implication croissante de l'intelligence artificielle dans le processus créatif, l'éventuelle reconnaissance de l'IA comme créatrice autonome, les droits accordés aux narrateurs informatiques automatiques par rapport aux humains pour la narration de livres numériques, ou le rôle des logiciels dans la traduction de livres.

Je sais que ce débat sera traité avec sagesse par les futurs membres du conseil d'administration, qui continueront à recevoir de l'information et du soutien de l'équipe restreinte, mais extrêmement dévouée de la Commission du DPP. (Je compte d'ailleurs beaucoup des membres du personnel, anciens et actuels, parmi mes amis.)

Ensemble, nous avons géré un programme de calibre mondial et pris des mesures pour en assurer le succès futur.

Lorsque j'ai rencontré des membres de Réseau international du DPP à Bruxelles, en septembre 2023, j'ai pu constater de première main à quel point notre programme est respecté. Notre Programme du DPP fait l'envie de bien d'autres pays, tant par sa gouvernance que par son égalitarisme. La conception unique de la Commission du DPP et du Programme dans son ensemble constitue une norme de référence pour les pays souhaitant instaurer ou améliorer leurs propres programmes semblables.

Je constate avec fierté que, tout au long de mon mandat, j'ai fait partie d'une équipe qui a dû prendre des décisions parfois difficiles pour assurer la viabilité du Programme du DPP pour les années à venir.

La viabilité du Programme repose sur d'autres enjeux : son financement n'a augmenté qu'une seule fois au cours des huit années de mon mandat, alors que le nombre d'auteurs, d'auteurs et de livres augmente chaque année.

Le gouvernement fédéral actuel s'est engagé, lors des élections, à augmenter le financement du Programme de 50 %. Ces fonds seront essentiels au fonctionnement du Programme, qui prévoit compenser les revenus potentiellement perdus par les créatrices et créateurs en raison de l'intégration de leurs œuvres aux collections de bibliothèques publiques du pays.

À titre d'ancien président, j'espère me réveiller un matin – très prochainement – et constater que cette promesse a été tenue.

Ce serait une reconnaissance du travail qu'ont fait les conseils d'administration successifs du Programme du DPP pour gérer, renforcer et améliorer un programme aussi unique que précieux.

Russell Wangersky
Président, Commission du DPP

Message du secrétaire général

Durant les décennies de transformation ayant marqué les domaines de la création littéraire, de l'édition et de la bibliothéconomie, la Commission du droit de prêt public a continué d'assumer ses responsabilités fondamentales en assurant la gestion et le suivi des politiques opérationnelles, des critères d'admissibilité et des méthodes d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques du programme.

Ces dernières années, grâce aux conseils de la Commission, le Programme du DPP a considérablement élargi la portée de son exercice annuel d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques. Ce travail sera appelé à être raffiné, car la Commission continue de promouvoir une approche équitable et inclusive des recherches permettant le versement de paiements aux créatrices et créateurs inscrits.

Le Programme du DPP bénéficie de la bonne volonté et du travail acharné du personnel dévoué des bibliothèques publiques de partout au Canada, qui veille à ce que, chaque année, notre échantillonnage soit complet et précis. L'essai photographique du rapport de cette année met en vedette le joyau du réseau de la Bibliothèque publique de Toronto, la Toronto Reference Library. Réseau de bibliothèques publiques le plus fréquenté d'Amérique du Nord, la Bibliothèque publique de Toronto est un précieux partenaire d'échantillonnage. Les vastes collections de la Toronto Reference Library jouissent quant à elles d'une renommée mondiale. Malgré la pression incroyable exercée sur son infrastructure et son personnel l'automne dernier, la Bibliothèque publique de Toronto est parvenue à fournir un historique complet pour répondre à la demande de données du Programme du DPP, un généreux geste de collégialité et de soutien aux milliers d'auteurs, d'auteurs, de créatrices et de créateurs recevant une rémunération du Programme du DPP.

Au cours de la dernière année, le Programme du DPP a bénéficié d'un autre geste de grande générosité : la Commission a appris qu'elle recevrait un legs de près de 50 000 \$ de la succession du regretté Donald Brewster, un auteur de livres jeunesse du Nouveau-Brunswick qui souhaitait soutenir le travail de la Commission du DPP. Ce don inattendu et non sollicité servira notre mission dans les prochains mois.

En tant que secrétaire général de la Commission du DPP, j'ai eu la chance de travailler avec bon nombre de représentantes et de représentants gouvernementaux dévoués au fil des ans. La Commission compte quatre membres

d'office sans droit de vote, qui offrent des conseils techniques, apportent un point de vue général sur la gouvernance et contribuent à favoriser les liens et la sensibilisation au Programme du DPP dans leurs sphères d'influence respectives. Cette année, notre travail a été enrichi par l'arrivée de Karin Macleod (directrice, Acquisitions publiées, Archives privées et Patrimoine publié à Bibliothèque et Archives Canada) et de Joanne Larocque-Poirier (directrice générale des communications et du rayonnement des arts du Conseil des arts du Canada) parmi les membres d'office de la Commission.

Au cours des derniers mois, la Commission du droit de prêt public a également eu le plaisir d'accueillir parmi ses membres votants deux nouvelles personnes représentant les écrivaines et écrivains francophones, soit Serge Patrice Thibodeau et Catherine Leroux, dont les vastes connaissances et l'expertise seront très utiles au travail à venir. Parallèlement à l'arrivée de nouveaux membres, la Commission se prépare au départ de ses trois membres les plus anciens : le président sortant Russell Wangersky, la vice-présidente Mélikah Abdelmoumen et l'éditrice anglophone Semareh Al-Hillal termineront leur mandat après la prochaine assemblée générale annuelle de la Commission. Ce fut un privilège et un plaisir d'appuyer le travail de ces trois piliers du milieu littéraire.

Peter Schneider
Gestionnaire et secrétaire général

Commentaires sur le rapport statistique

Le rapport de la 38^e année du Programme de droit de prêt public (DPP) donne un aperçu de l'incidence des ressources budgétaires évolutives, du respect des critères de programme, des résultats continus de la mise en œuvre de la grille de paiements et des seuils de paiement minimaux et maximaux.

Conformément à la pratique habituelle, les statistiques reposent sur trois éléments : le nombre d'auteurs et d'auteurs, le nombre de titres et les paiements. Cette année, l'enveloppe de paiement total du Programme du DPP a diminué à 14 698 764,54 \$. Au total, 667 dossiers d'auteurs et d'auteurs ont été fermés en 2023 en raison de la limite de 25 ans sur les inscriptions actives ou parce qu'aucun titre n'avait été découvert après cinq ans de recherche, ou encore parce que les auteurs et auteurs étaient devenus inactifs pour d'autres raisons (comme en cas de décès). Parallèlement, 1 306 nouvelles auteures et nouveaux auteurs se sont inscrits au DPP pour la première fois en 2023 (ce total comprend 98 nouvelles auteures et nouveaux auteurs dont les inscriptions de 2022 ont été traitées en 2023 en raison de retards de procédure). Le nombre d'auteurs et d'auteurs inscrits s'établit maintenant à 20 901. Le nombre d'inscrits actifs devrait augmenter au cours des prochaines années, car les nouvelles auteures et les nouveaux auteurs qui s'inscrivent au DPP chaque année sont plus nombreuses et nombreux que ceux qui perdent le statut de participant actif. Afin de soutenir l'inscription de nouveaux titres (catégorie I), la Commission du DPP a adapté la grille de paiement en 2023, réduisant le taux de paiement pour les titres de catégorie IV de 60 % à 50 %.



Le nombre de chèques émis par le Programme est passé de 18 192 à 18 247 cette année. Comme dans les années précédentes, le paiement minimal fourni par le Programme a été de 50 \$. Dans le cycle du Programme de cette année,

le paiement moyen a légèrement fléchi, passant de 814 \$ à 806 \$; le paiement médian par auteur, lui, est passé de 402,85 \$ à 399,91 \$. Le paiement maximal par titre (8 x le tarif de référence de catégorie I) est passé de 485,36 \$ à 492,24 \$. Pour la cinquième année consécutive, le paiement maximal pour une personne s'établit à 4 500,00 \$. La Commission du DPP a réussi à concevoir et à mettre en œuvre une approche élargie d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques, approche qui est entrée en vigueur en 2018 : les œuvres créées dans toutes les langues sont désormais recherchées dans une sélection de catalogues de bibliothèques à travers le Canada. En 2023, comme en 2022, un nombre total de 40 bibliothèques ont participé au processus d'échantillonnage. Les données des bibliothèques de chaque province et territoire ont été intégrées dans la modélisation financière du programme, ce qui se traduit par une augmentation importante de la portée du Programme et par des retombées supérieures pour tous les participants actifs.

Rapport statistique des activités

Survol de la 38^e année du Programme du DPP

	2022-2023	2023-2024	Variation
Auteurs* inscrits	20 554	20 925	1,81 %
Auteurs ayant reçu un paiement	18 192	18 247	0,30 %
Titres inscrits	92 325	95 701	3,66 %
Titres admissibles	91 712	94 992	3,58 %
Titres payés	82 673	84 583	2,31 %
Somme versée aux auteurs	14 799 642 \$	14 698 765 \$	-0,68 %
Paiement moyen	814,00 \$	806,00 \$	-0,98 %
Paiement minimum	50,00 \$	50,00 \$	0,00 %
Paiement médian	402,85 \$	399,91 \$	-0,73 %
Paiement maximum	4 500,00 \$	4 500,00 \$	0,00 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie I)	485,36 \$	492,24 \$	1,42 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie II)	388,32 \$	393,76 \$	1,40 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie III)	339,76 \$	344,56 \$	1,41 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie IV)	291,20 \$	246,08 \$	-15,49 %

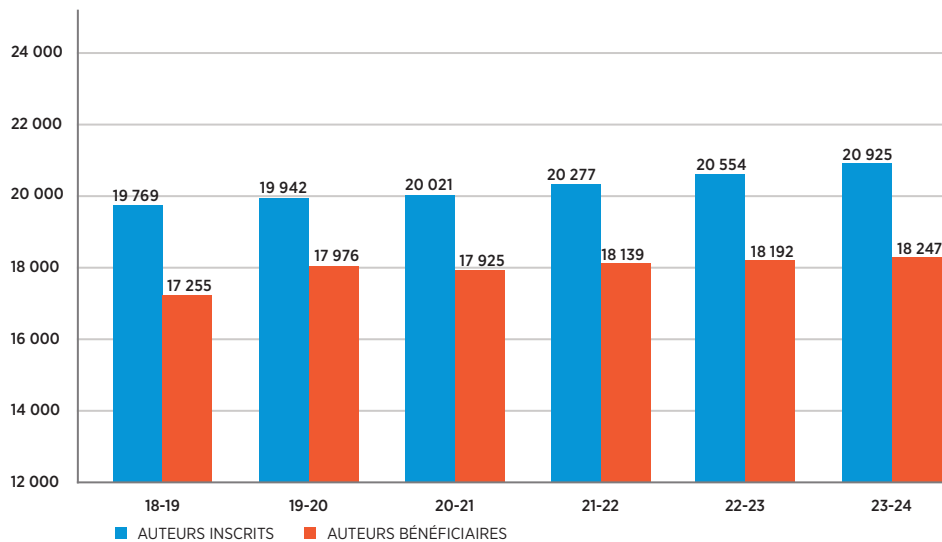
* Afin de faciliter la lecture des tableaux qui suivent, le masculin est utilisé comme genre neutre.

Croissance du programme nouveaux auteurs (2023-2024)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nouveaux auteurs inscrits			
Anglophones			785
Francophones			521
Total	791	848	1 306
Nouveaux auteurs ayant reçu un paiement			
Anglophones			476
Francophones			355
Total	658	669	831
Montants payés aux nouveaux auteurs			
Anglophones			192 267 \$
Francophones			143 323 \$
Total	282 593 \$	232 822 \$	335 590 \$

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Auteurs inscrits et auteurs bénéficiaires (2019-2024)



Aperçu historique (1986-2024)

		Auteurs inscrits	Auteurs ayant reçu un paiement	Paiement moyen	Paiement médian	Titres admissibles	Titres ayant reçu un paiement	Valeur maximale par titre	Total versé aux auteurs
86-87	1	4 553	4 377	628 \$	N/A	14 138	N/A	400,00 \$	2 747 949 \$
87-88	2	5 638	5 200	670 \$	N/A	18 611	N/A	390,00 \$	3 484 988 \$
88-89	3	6 713	5 718	694 \$	N/A	22 519	N/A	400,00 \$	3 970 947 \$
89-90	4	7 153	6 405	729 \$	N/A	24 954	N/A	400,00 \$	4 667 214 \$
90-91	5	7 681	6 962	772 \$	N/A	27 192	24 065	420,00 \$	5 371 927 \$
91-92	6	8 125	7 699	805 \$	N/A	30 340	26 672	432,50 \$	6 200 426 \$
92-93	7	8 801	8 393	821 \$	N/A	32 744	29 461	437,00 \$	6 890 845 \$
93-94	8	9 689	9 082	684 \$	N/A	34 589	32 194	363,00 \$	6 212 600 \$
94-95	9	10 274	9 604	651 \$	N/A	37 168	34 405	339,00 \$	6 251 784 \$
95-96	10	10 555	10 172	598 \$	N/A	39 539	36 525	313,00 \$	6 077 961 \$
96-97	11	11 262	10 730	559 \$	N/A	41 909	38 877	293,50 \$	6 000 406 \$
97-98	12	11 557	11 151	720 \$	N/A	44 360	40 781	390,00 \$	8 030 000 \$
98-99	13	11 986	11 602	695 \$	N/A	46 928	42 785	378,00 \$	8 059 252 \$
99-00	14	12 523	12 148	663 \$	N/A	49 332	45 655	344,50 \$	8 052 114 \$
00-01	15	13 041	12 740	679 \$	N/A	52 123	48 346	352,50 \$	8 650 376 \$
01-02	16	13 546	13 269	727 \$	N/A	55 443	50 878	367,50 \$	9 653 043 \$
02-03	17	14 205	13 889	694 \$	357 \$	58 973	53 532	348,50 \$	9 639 776 \$
03-04	18	14 792	14 435	619 \$	326 \$	61 175	56 243	296,70 \$	8 938 460 \$
04-05	19	15 347	14 441	621 \$	302 \$	63 988	54 776	301,70 \$	8 962 741 \$
05-06	20	15 899	14 972	601 \$	287 \$	67 142	57 709	287,35 \$	9 001 099 \$
06-07	21	16 414	15 417	588 \$	281 \$	70 090	59 979	281,05 \$	9 062 476 \$
07-08	22	17 028	15 993	570 \$	280 \$	73 075	62 631	268,10 \$	9 115 095 \$
08-09	23	17 532	16 514	600 \$	292 \$	76 542	65 345	280,00 \$	9 901 024 \$
09-10	24	18 157	17 058	583 \$	296 \$	78 768	68 287	348,60 \$	9 939 089 \$
10-11	25	18 692	17 487	566 \$	282 \$	81 663	70 865	339,22 \$	9 901 337 \$
11-12	26	19 265	17 885	555 \$	269 \$	85 196	72 870	336,0 \$	9 921 248 \$
12-13	27	19 825	18 186	537 \$	262 \$	88 300	74 246	336,70 \$	9 766 310 \$
13-14	28	20 218	18 668	523 \$	237 \$	91 738	77 479	367,99 \$	9 762 247 \$
14-15	29	20 504	16 865	577 \$	275 \$	94 975	80 034	356,30 \$	9 737 850 \$
15-16	30	20 749	17 169	568 \$	269 \$	94 776	82 734	355,60 \$	9 757 774 \$
16-17	31	21 163	17 344	563 \$	264 \$	98 413	85 419	352,10 \$	9 758 100 \$
17-18	32	21 565	17 553	556 \$	254 \$	101 477	87 083	355,25 \$	9 765 635 \$
18-19	33	19 769	17 255	712 \$	353 \$	83 120	75 981	412,30 \$	12 282 713 \$
19-20	34	19 942	17 976	822 \$	401 \$	85 421	78 232	467,88 \$	14 781 301 \$
20-21	35	20 021	17 925	826 \$	406 \$	87 310	79 452	507,76 \$	14 799 693 \$
21-22	36	20 277	18 139	827 \$	403 \$	89 551	81 328	503,68 \$	14 999 663 \$
22-23	37	20 554	18 192	814 \$	403 \$	91 712	82 673	485,36 \$	14 799 642 \$
23-24	38	20 925	18 247	806 \$	400	94 992	84 583	492,24 \$	14 698 765 \$

Répartition des paiements aux auteurs

1. Paiements par intervalle et par langue (2023-2024)

Paiements	Langue	Auteurs	% du total des auteurs	Somme versée	% du budget total
Seuil non atteint	A	1 370	70,04 %		
	F	586	29,96 %		
	A+F	1 956	100,00 %		
De 50,00 \$ à 399,91 \$	A	5 562	30,48 %	1 058 474 \$	7,20 %
	F	3 562	19,52 %	689 374 \$	4,69 %
	A+F	9 124	50,00 %	1 747 848 \$	11,89 %
De 399,92 \$ à 806,00 \$	A	2 417	13,25 %	1 370 246 \$	9,32 %
	F	1 422	7,79 %	828 408 \$	5,64 %
	A+F	3 839	21,04 %	2 198 654 \$	14,96 %
De 806,01 \$ à 999,99 \$	A	603	3,30 %	544 332 \$	3,70 %
	F	398	2,18 %	356 745 \$	2,43 %
	A+F	1 001	5,48 %	901 077 \$	6,13 %
De 1 000,00 \$ à 1 999,99 \$	A	1 303	7,14 %	1 842 599 \$	12,54 %
	F	1 037	5,68 %	1 441 928 \$	9,81 %
	A+F	2 340	12,82 %	3 284 527 \$	22,35 %
De 2 000,00 \$ à 2 999,99 \$	A	455	2,49 %	1 114 970 \$	7,59 %
	F	382	2,09 %	931 283 \$	6,34 %
	A+F	837	4,58 %	2 046 252 \$	13,92 %
De 3 000,00 \$ à 4 499,99 \$	A	287	1,57 %	1 035 620	7,05 %
	F	237	1,30 %	865 786	5,89 %
	A+F	524	2,87 %	1 901 406 \$	12,94 %
Maximum 4 500,00 \$	A	254	1,39 %	1 143 000	7,78 %
	F	328	1,80 %	1 476 000	10,04 %
	A+F	582	3,19 %	2 619 000 \$	17,82 %
Total avec paiement	A	10 881	59,63 %	8 109 241 \$	55,17 %
	F	7 366	40,37 %	6 589 523 \$	44,83 %
	A+F	18 247	100 %	14 698 765 \$	100 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

La **médiane** est le nombre qui permet de couper la population étudiée en deux groupes égaux.

En février 2024, 9 124 auteurs (50,00 %) ont reçu 399,91 \$ ou moins. Ils se sont partagé 11,89 % du budget.

Moyenne : En février 2024, le paiement moyen était de 806,00 \$. 12 963 auteurs (71,04 %) ont reçu 806,00 \$ ou moins. Ils se sont partagé 26,85 % du budget. 5 284 auteurs (28,94 %) ont reçu plus de 806,00 \$. Ils se sont partagé 73,15 % du budget.

Répartition des paiements aux auteurs

2. Paiements par province et territoire (2023-2024)

Province / territoire	Auteurs inscrits	% du total des auteurs inscrits	Nombre de paiements	% du total des auteurs payés	% des auteurs recevant un paiement	Somme versée	% du budget total
Terre-Neuve-et-Labrador	279	1,33 %	255	1,40 %	91,40 %	162 416 \$	1,10 %
Nouvelle-Écosse	752	3,59 %	656	3,60 %	87,23 %	440 727 \$	3,00 %
Île-du-Prince-Édouard	92	0,44 %	78	0,43 %	84,78 %	61 636 \$	0,42 %
Nouveau-Brunswick	515	2,46 %	452	2,48 %	87,77 %	269 135 \$	1,83 %
Québec	8 113	38,77 %	7 311	40,07 %	90,11 %	6 503 051 \$	44,24 %
Ontario	5 811	27,77 %	4 844	26,55 %	83,36 %	3 730 077 \$	25,38 %
Manitoba	453	2,16 %	380	2,08 %	83,89 %	252 392 \$	1,72 %
Saskatchewan	373	1,78 %	336	1,84 %	90,08 %	227 163 \$	1,55 %
Alberta	1 069	5,11 %	919	5,04 %	85,97 %	707 056 \$	4,81 %
Colombie-Britannique	2 884	13,78 %	2 505	13,73 %	86,86 %	1 866 434 \$	12,70 %
Territoires du Nord-Ouest	19	0,09 %	18	0,10 %	94,74 %	8 651 \$	0,06 %
Yukon	28	0,13 %	26	0,14 %	92,86 %	17 883 \$	0,12 %
Nunavut	8	0,04 %	8	0,04 %	100,00 %	5 647 \$	0,04 %
À l'étranger	529	2,53 %	459	2,52 %	86,77 %	446 498 \$	3,04 %
Total	20 925	100 %	18 247	100 %	87,20 %	14 698 765 \$	100 %

Exemple : En 2023-2024, 86,86 % des auteurs de la Colombie-Britannique qui se sont inscrits ont touché un paiement. Ils représentent 13,73 % des auteurs payés. Ils se sont partagé 12,70 % du budget des paiements.

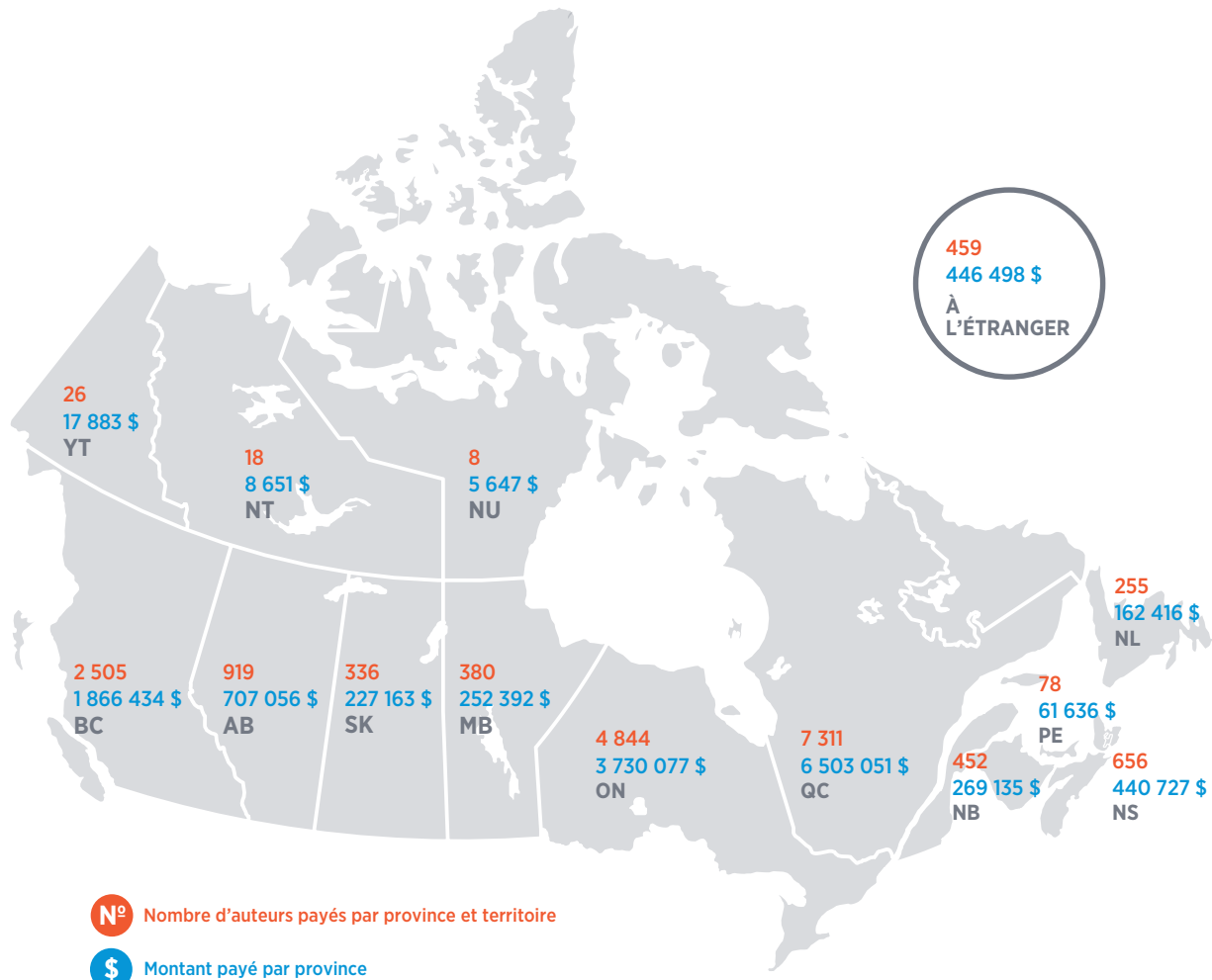
Paiements par province et territoire (2023-2024)

18 247

Nombre d'auteurs payés

14 698 765 \$

Budget total



Nouveaux titres (2023-2024)

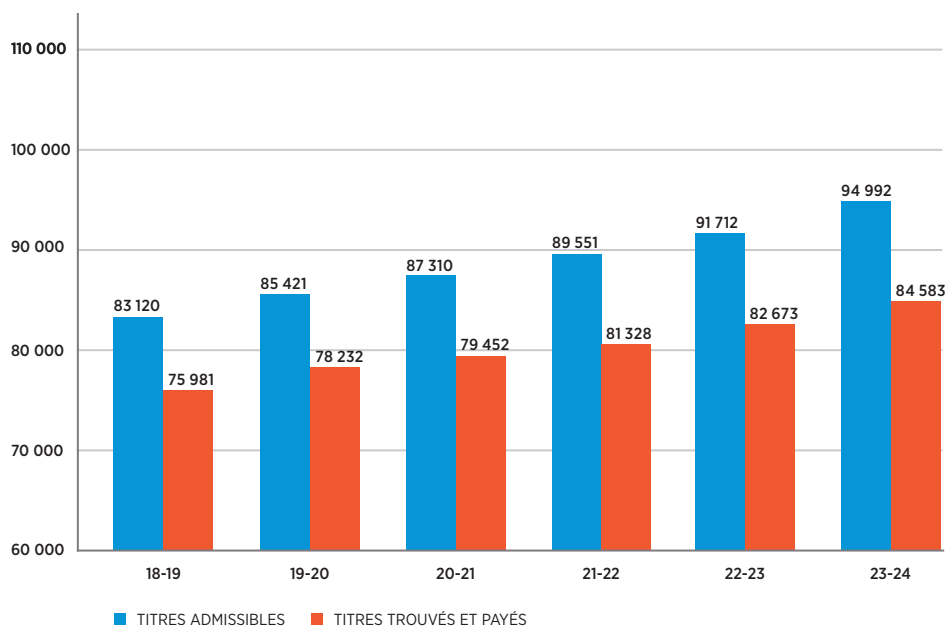
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Livres audio
Nouveaux titres inscrits				
Anglais			4 020	667
Français			2 869	253
Bilingues			32	1
Autres			184	6
Total	6 143	6 152	7 105	927
Nouveaux titres admissibles				
Anglais			3 547	577
Français			2 651	215
Bilingues			26	1
Autres			172	6
Total	5 577	5 539	6 396	799
Nouveaux titres trouvés dans les bibliothèques sélectionnées				
Anglais			2 217	214
Français			2 358	188
Bilingues			20	0
Autres			33	4
Total	4 143	3 967	4 628	406
Montants payés pour les nouveaux titres				
Anglais			579 689 \$	27 051 \$
Français			604 274 \$	23 384 \$
Bilingues			2 848 \$	0 \$
Autres			4 127 \$	424 \$
Total	1 104 888 \$	1 003 487 \$	1 190 938 \$	50 859 \$

Nouveaux titres admissibles par langue et par catégorie (2023-2024)

Catégorie	Anglais	Français	Bilingues	Autres	Total	% du total des titres
Jeunesse	794	1 084	8	41	1 927	30,13 %
Fiction	1 692	966	5	89	2 752	43,03 %
Poésie	249	156	8	6	419	6,55 %
Théâtre	28	38	1	0	67	1,05 %
Essai*	784	407	4	36	1 231	19,25 %
Total	3 547	2 651	26	172	6 396	
Langue exprimée en % du total des titres admissibles	55,46 %	41,45 %	0,41 %	2,69 %		

*La catégorie « essai » comprend les ouvrages savants.

Titres admissibles et titres trouvés et payés (2023-2024)



Titres admissibles par langue

Langue	Année	Nombre de titres	Croissance par rapport à l'année précédente
Anglais	2021-2022	49 094	2,87 %
	2022-2023	50 212	2,28 %
	2023-2024	51 813	3,19 %
Français	2021-2022	38 753	2,28 %
	2022-2023	39 788	2,67 %
	2023-2024	41 401	4,05 %
Bilingue	2021-2022	355	2,60 %
	2022-2023	369	3,94 %
	2023-2024	378	2,44 %
Autre	2021-2022	1 349	-0,22 %
	2022-2023	1 343	-0,44 %
	2023-2024	1 400	4,24 %
Total	2021-2022	89 551	2,57 %
	2022-2023	91 712	2,41 %
	2023-2024	94 992	3,58 %

Titres admissible trouvés et payés (2023-2024)

Langue	Nombre de titres	Pourcentage
Anglais	43 988	52 01 %
Français	39 475	46 67 %
Bilingue	334	0 39 %
Autre	786	0 93 %
Total	84 583	100 %

Titres admissibles par catégorie et par langue (2023-2024)

Catégorie	Langue	Nombre de titres	% des titres d'une même langue	% de tous les titres de la catégorie	% de tous les titres inscrits
Jeunesse	Anglais	13 800	26,63 %	44,20 %	14,53 %
	Français	16 955	40,95 %	54,30 %	17,85 %
	Bilingue	67	17,72 %	0,21 %	0,07 %
	Autre	403	28,79 %	1,29 %	0,42 %
Total		31 225			32,87 %
Fiction	Anglais	16 568	31,98 %	56,75 %	17,44 %
	Français	12 090	29,20 %	41,41 %	12,73 %
	Bilingue	34	8,99 %	0,12 %	0,04 %
	Autre	504	36,00 %	1,73 %	0,53 %
Total		29 196			30,74 %
Poésie	Anglais	4 267	8,24 %	55,37 %	4,49 %
	Français	3 115	7,52 %	40,42 %	3,28 %
	Bilingue	105	27,78 %	1,36 %	0,11 %
	Autre	219	15,64 %	2,84 %	0,23 %
Total		7 706			8,11 %
Théâtre	Anglais	939	1,81 %	57,78 %	0,99 %
	Français	656	1,58 %	40,37 %	0,69 %
	Bilingue	8	2,12 %	0,49 %	0,01 %
	Autre	22	1,57 %	1,35 %	0,02 %
Total		1 625			1,71 %
Essai*	Anglais	16 239	31,34 %	64,34 %	17,10 %
	Français	8 585	20,74 %	34,01 %	9,04 %
	Bilingue	164	43,39 %	0,65 %	0,17 %
	Autre	252	18,00 %	1,00 %	0,27 %
Total		25 240			26,57 %
Total	Anglais	51 813			54,54 %
	Français	41 401			43,58 %
	Bilingue	378			0,40 %
	Autre	1 400			1,47 %
Total de toutes les catégories		94 992			100 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Exemple : Les 16 239 essais en anglais représentent: 31,34 % de tous les titres admissibles en anglais; 64,34 % de tous les essais et études; et 17,10% tous les titres admissibles.

La catégorie « essai » comprend également les ouvrages savants.

BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE DE TORONTO : REMODELÉE ET CULTURELLEMENT VIVANTE



Photo : Bibliothèque publique de Toronto

Entre 2009 et 2014, la bibliothèque de référence de Toronto a fait l'objet d'une rénovation majeure. Une fois de plus, le groupe Moriyma et Toshima (MTA) a été engagé dans le projet de rénovation. De nouvelles fenêtres ont été ajoutées pour permettre à la lumière du jour de pénétrer dans les espaces publics, et de nouvelles installations ont été ouvertes à l'intérieur du bâtiment.



Depuis son ouverture en septembre 2009, le Bram and Bluma Appel Salon est un lieu essentiel pour les événements littéraires, notamment les lectures d'auteurs, les discussions civiques et les entretiens sur scène avec des personnalités de Toronto et du monde entier. À bien des égards, il est devenu le salon de la ville, un véritable salon dans tous les sens du terme.

Bibliothèques publiques partenaires

Les bibliothèques suivantes ont participé à des échantillonnages antérieurs :

NL

Bibliothèques publiques de Terre-Neuve-et-Labrador

NS

Bibliothèque publique de Halifax
Catalogue provincial de la Nouvelle-Écosse

PE

Bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard

NB

Bibliothèque publique de Moncton
Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

QC

Bibliothèque de Brossard
Bibliothèque de Granby
Bibliothèque de Laval
Bibliothèque de Montréal
Bibliothèque de Québec
Bibliothèque de Saguenay
Bibliothèque de Sherbrooke
Bibliothèque de Saint-Jean-sur-Richelieu
Bibliothèque de Saint-Léonard
Bibliothèque de Trois-Rivières
Bibliothèque municipale de Gatineau
Grande Bibliothèque
Réseau biblio - Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CQLM)
Réseau biblio - Le Bas-Saint-Laurent
Réseau biblio - La Mauricie
Réseau biblio - Les Laurentides
Réseau biblio - Outaouais
Réseau biblio - Saguenay-Lac-Saint-Jean

ON

Bibliothèque publique de Etobicoke
Bibliothèque publique du Grand Sudbury
Bibliothèque publique Kingston-Frontenac
Bibliothèque publique de Hamilton
Bibliothèque publique de Kitchener

Bibliothèque publique de London
Bibliothèque publique de Markham
Bibliothèque publique de Mississauga
Bibliothèque publique de North York
Bibliothèque publique d'Ottawa
Bibliothèque publique de la Première Nation de Six Nations
Bibliothèque publique de Thunder Bay
Bibliothèque publique de Toronto

MB

Bibliothèque publique de Winnipeg
Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba
Coopérative de bibliothèques de Manitoba Spruce (anciennement Bibliothèque régionale du centre-sud du Manitoba)

NU

Bibliothèques publiques du Nunavut

SK

Bibliothèque publique de Regina
Bibliothèque publique de Saskatoon
Catalogue provincial de la Saskatchewan

AB

Bibliothèque publique de Calgary
Bibliothèque publique d'Edmonton
Consortium régional d'automatisation

NT

Bibliothèque publique de Yellowknife

BC

Bibliothèque publique de Burnaby
Bibliothèque régionale de Fraser Valley
Bibliothèque régionale d'Okanagan
Bibliothèque publique de Vancouver
Bibliothèque publique régionale de l'île de Vancouver
Bibliothèque publique de Greater Victoria

YT

Bibliothèque publique du Yukon

Le DPP – en quoi sa valeur se mesure

Soutien aux auteures et auteurs

Dans le cadre du Programme du DPP, plus de 18 000 auteures et auteurs du Canada reçoivent une compensation pour la disponibilité de leurs oeuvres en bibliothèques. Les paiements varient entre 50 \$ et 4 500 \$ par année. Le contenu admissible comprend des écrits originaux, des traductions, des illustrations, des photographies et des narrations figurant dans les livres imprimés, numériques et audio allant de l'oeuvre littéraire à l'ouvrage savant.

Célébration des bibliothèques

Nous soutenons et célébrons l'accès public au contenu canadien dans les bibliothèques! Le DPP examine les catalogues des réseaux de bibliothèques publiques du Canada afin d'établir ses paiements annuels, en collaborant étroitement avec les bibliothécaires dans toutes les régions du pays. Soutenir le travail du DPP permet aux bibliothèques publiques canadiennes de renforcer leur relation avec les auteures, auteurs, éditrices et éditeurs, contribuant ainsi à un solide écosystème littéraire pour toutes et pour tous.

Enrichissement des lectrices, lecteurs, auditrices et auditeurs

Grâce à son système de paiements annuels, le DPP profite directement aux créatrices et créateurs littéraires du Canada et offre une compensation pour les oeuvres nouvelles et récemment publiées dans un large éventail de genres accessibles au public qui lit ou écoute les collections des bibliothèques publiques, année après année, enrichissant ainsi la vie culturelle des générations actuelles et futures.

BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE DE TORONTO : UNE RESSOURCE POUR LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR



Photo : Bibliothèque publique de Toronto

Aujourd'hui, la bibliothèque de référence de Toronto accueille plus de 1,5 million de visiteurs par an, ce qui en fait la succursale la plus fréquentée du plus grand réseau de bibliothèques d'Amérique du Nord. Les collections comprennent désormais de multiples médias et plus de 1,6 million de documents accessibles au public, sur plus de 80 km de rayonnages ouverts.



La bibliothèque de référence abrite un certain nombre d'espaces dignes d'un joyau. Parmi eux, la salle de lecture contemplative Jack Rabinovitch offre un endroit calme pour étudier, la scintillante TD Gallery présente des expositions gratuites tirées des collections spéciales de la bibliothèque, et l'ambiance de l'époque victorienne de la collection Arthur Conan Doyle attire les fans du détective fictif Sherlock Holmes du monde entier.





PROGRAMME DU DROIT
DE PRÊT PUBLIC

Programme du droit de prêt public

150, rue Elgin
CP 1047
Ottawa ON
K1P 5V8

La Commission du droit de prêt public (DPP), qui veille à la bonne marche du Programme du DPP, est un organisme consultatif du Conseil des arts du Canada.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts